

Formulaire de consentement

En apposant ma signature au bas du présent formulaire, je confirme que je comprends et que j'accepte ce qui suit.

1. Les programmes de consultation d'Arete sont conçus comme des programmes de traitement en santé mentale ciblé et à durée limitée, qui utilisent des modalités factuelles axées sur les solutions.
2. Les renseignements nécessaires à la gestion de mon dossier, dont les notes de contact, les dates de mes séances, le résumé des interventions, l'évaluation générale de mes progrès et les résultats des consultations, seront recueillis et consignés. Les renseignements recueillis servent à assurer la facturation appropriée des services et une diligence thérapeutique raisonnable. Ils sont confidentiels et ne sont conservés que par le professionnel du réseau d'Arete et les employés d'Arete. Aux fins d'assurance de la qualité, Arete peut examiner mon dossier et s'entretenir avec moi ou avec le professionnel de son réseau au sujet de mes progrès.
3. Aucun renseignement susceptible de révéler mon identité ou le contenu de mes séances de consultation ne sera divulgué à mon employeur ou à d'autres tiers, sans mon autorisation écrite.
4. La nature confidentielle de mes consultations sera respectée, sauf s'il y a lieu de croire qu'il y a un risque pour moi-même ou pour autrui, y compris un enfant, ou si mon dossier fait l'objet d'un ordre de dépôt devant un tribunal dûment autorisé. Arete ne divulguera le contenu de mon dossier que conformément à la loi applicable. Dans le cas de consultations auxquelles participent des membres de ma famille ou d'autres personnes, Arete ne peut être tenue responsable d'une violation de confidentialité commise par un client envers un autre client.
5. Les employés d'Arete qui gèrent mon dossier préserveront la confidentialité de tous les renseignements personnels conformément aux lois fédérales et provinciales applicables.
6. Des renseignements anonymes relatifs à mon traitement peuvent être utilisés aux fins de recherche en ce qui concerne l'efficacité du programme, la satisfaction, l'amélioration des services et la démonstration des répercussions du programme. Je peux recevoir par courriel un questionnaire confidentiel concernant ce qui précède. Des données démographiques non identificatoires et des données d'accès sont recueillies et mises en commun pour les rapports d'utilisation destinés aux assureurs.
7. Les professionnels du réseau d'Arete doivent rester neutres. Ils ne posent pas de diagnostics ni ne formulent de recommandations concernant des questions d'ordre juridique, médical ou professionnel, en fonction des renseignements recueillis durant les séances d'Arete. Les professionnels du réseau d'Arete ne sont pas autorisés à prendre part aux relations professionnelles, à participer à l'évaluation des dossiers d'invalidité ni à agir comme témoins experts devant un tribunal. Ils ne peuvent pas rédiger de rapports ou de lettres pour des raisons non citées dans la demande initiale de consultation, ce qui pourrait placer Arete dans une situation de conflit d'intérêts avec l'employeur.
8. Les rapports présentés à Arete constituent un résumé des séances de consultation; ils sont confidentiels et demeurent la propriété d'Arete. Je peux consulter ce résumé ou en obtenir une copie sur demande.
9. Je peux déposer une plainte auprès d'Arete ou demander d'être jumelé à un autre professionnel de son réseau en tout temps. Arete peut recueillir des renseignements pour veiller à ce que la prestation de services me donne entière satisfaction.

10. Le présent consentement est valide pendant la période au cours de laquelle Arete doit gérer le dossier. Si je rencontre plusieurs fournisseurs, un nouveau formulaire de consentement doit être signé chaque fois.

Frais : Le coût des séances est couvert par mon programme d'aide. Je devrai payer le coût complet des rendez-vous manqués et de tout rendez-vous modifié ou annulé moins de 24 heures à l'avance, comme peut le décider le professionnel du réseau Arete et peu importe le mode de consultation (en personne, par téléphone ou par vidéo).

Fermeture du dossier : Les programmes de consultation d'Arete sont conçus comme des interventions à durée limitée plutôt que des interventions à long terme, à durée illimitée. Par conséquent, si aucun rendez-vous n'est fixé dans une période de 60 jours, le dossier peut être fermé. Arete fera un suivi auprès du professionnel de son réseau et du client avant la fermeture du dossier. Ce dernier peut être rouvert si des services sont requis ultérieurement.

Consentement éclairé : Les avantages, les limites et les risques des services de consultation m'ont été expliqués. J'ai lu et compris ce qui précède et j'ai discuté de toute question avec le professionnel du réseau d'Arete.

(Cochez la case ci-contre)

_____ Nom du client (en caractères d'imprimerie)	_____ Signature du client (ou parent/tuteur)	_____ Date (AA/MM/JJ)
_____ Nom du client (si plus d'un client) (en caractères d'imprimerie)	_____ Signature du client (ou parent/tuteur)	_____ Date (AA/MM/JJ)

Nom et titre du professionnel du réseau Arete : _____

Code confidentiel client : _____

Une photocopie du présent document aura la même valeur que l'original.

Veillez envoyer les DEUX PAGES du formulaire dûment rempli à Arete par courriel (clinical@aretehr.com) ou par télécopieur (403 252-6161).